



Séparation - vente d'un appartement

Par **cferveur**, le **25/02/2012** à **09:25**

Bonjour.

Je suis en union libre et avec ma compagne nous souhaitons nous séparer.

Il y a 6 ans nous avons acheté à 50/50% un appartement. Ma compagne préférerait rester dans l'appartement, je suis disposé à partir mais j'aurai besoin pour me réinstaller de la part que j'ai investi dans cet appartement. Or ma compagne ne peut pas racheter ma part. Je voudrais savoir dans quelle condition lors d'une séparation dans une union libre l'on peut ou non obliger à vendre un bien acheté en commun et si oui s'il faut que je pense à engager une procédure si ma compagne refuse ?

Merci d'avance de votre réponse.

Cordialement.